

Comment annuler ma réservation ?

1/J'ai réservé via un intermédiaire (agence de voyage, CE...)

Vous devez contacter l'intermédiaire. Le Bois Fleuri ne peut pas intervenir dans votre demande.

2/J'ai réservé en direct avec le camping Le Bois Fleuri et j'ai souscrit à une assurance annulation

- Vérifiez si les raisons de l'annulation sont couvertes par notre partenaire Campez Couvert (pièce jointe envoyé par le camping lors de votre réservation ou sur notre site internet)
- Avertissez le camping Le Bois Fleuri par mail à contact@bois-fleuri.com ou par courrier à l'adresse : ROUTE DE SOREDE, 66700 ARGELES-SUR-MER.
- Déclarez votre annulation ou interruption de séjour auprès de l'assurance :
 - En ligne : www.campez-couvert.com/declarer-un-sinistre/
 - Par email : sinistres@campez-couvert.com
- Vous serez remboursé sous 48H après réception de votre dossier complet par l'assureur.**

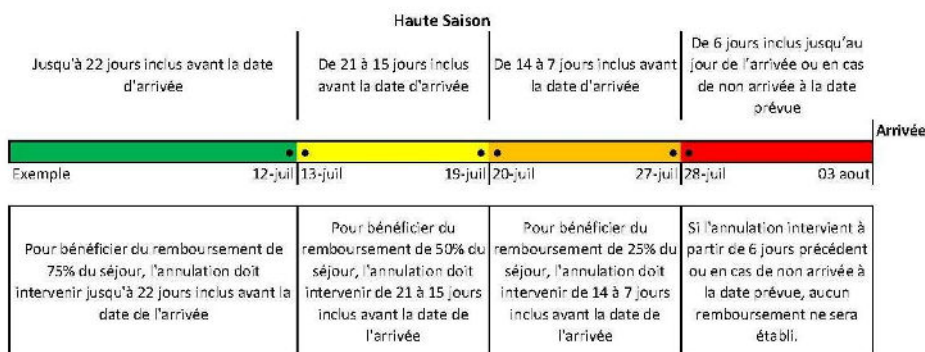
**Informations directement auprès de Campez Couvert par mail ou par courrier à l'adresse :

Gritchen Tolède et Associés
Sinistre –Campez couvert
27 Rue Charles Durand – CS70139
18021 Bourges Cedex

3/J'ai réservé en direct avec le camping Le Bois Fleuri et je n'ai pas souscrit à une assurance annulation

- Vérifiez les conditions d'annulation

CONDITIONS D'ANNULATION



Nb : le remboursement sera effectué sur le prix total du séjour (location, option)



Nb : le remboursement sera effectué sur le prix total du séjour (location, option)

- Si vous êtes éligible, vous devez nous faire parvenir votre demande d'annulation par email à : contact@bois-fleuri.com avec votre RIB et IBAN. La date de réception de l'email faisant foi pour le décompte du remboursement. **20€ de frais d'annulation seront décomptés de votre remboursement.**

Vous serez remboursé sous 3 semaines environ, dès la réception de vos coordonnées bancaires.